



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LMdG SMID CAP (EUR)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **29 DECEMBRE 2023**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LMdG SMID CAP (EUR)** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **29 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

Fait à Paris, le 2 mai 2024

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI'.

Mohamed BENNANI

Associé

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	54 541 889,80	69 228 413,33
Actions et valeurs assimilées	54 541 889,80	64 619 598,07
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	54 541 889,80	64 619 598,07
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	4 608 815,26
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	4 608 815,26
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	156 703,94	58 821,13
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	156 703,94	58 821,13
COMPTES FINANCIERS	1 090 158,18	5 419 790,33
Liquidités	1 090 158,18	5 419 790,33
TOTAL DE L'ACTIF	55 788 751,92	74 707 024,79

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	68 252 814,58	68 252 555,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-13 271 468,41	5 805 419,34
Résultat de l'exercice (a,b)	366 654,16	314 267,83
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	55 348 000,33	74 372 242,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	85 213,59	147 465,55
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	85 213,59	147 465,55
COMPTES FINANCIERS	355 538,00	187 316,88
Concours bancaires courants	355 538,00	187 316,88
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	55 788 751,92	74 707 024,79

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	93 867,16	5 385,74
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 306 443,78	1 667 996,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 400 310,94	1 673 382,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 880,95	20 561,53
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 880,95	20 561,53
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 397 429,99	1 652 820,73
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 075 941,15	1 311 910,19
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	321 488,84	340 910,54
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	45 165,32	-26 642,71
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	366 654,16	314 267,83

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011316751 - Part LMdG SMID CAP (EUR) P : Taux de frais maximum de 1.85% TTC

FR0011316744 - Part LMdG SMID CAP (EUR) I : Taux de frais maximum de 1.10% TTC

Barème des commissions de mouvement prélevées : La commission de mouvement est de 0.35 % TTC maximum par transaction pour la société de gestion.

Les rétrocessions sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

Calcul de la surperformance

Le système de *High Water Mark* n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite *High Water Mark* égale à la dernière valeur liquidative ayant supporté une commission de surperformance ou, à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

La commission de surperformance fait l'objet, à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif du jour, d'une provision en cas de surperformance ou d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, en cas de sous-performance. Elle demeure acquise à la société de gestion au prorata du nombre de parts rachetées lors de chaque calcul de valeur liquidative, et en fin d'exercice pour le solde. La surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance annuelle de +8%, avec *High Water Mark*, et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel. La commission de surperformance est plafonnée à 1,20% de l'actif net moyen.

Méthode de calcul de la commission de surperformance

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC de référence à la même date.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (15% de la surperformance par rapport à un rendement nominal calculé prorata temporis au taux de 8%) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC de référence sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

La période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'OPC de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée.

Cette période est fixée à 5 ans.

Condition de positivité : Néant

Lorsque le fonds a dépassé son indice de référence, il autorise le versement d'une commission de surperformance également en cas de performance négative.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31/12/2022.

Période d'observation

La première période d'observation commencera au 1^{er} janvier 2022

A la fin d'une période de cristallisation, l'un des cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune provision n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).

- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (crystallisation) et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts LMdG SMID CAP (EUR) I	Capitalisation	Capitalisation
Parts LMdG SMID CAP (EUR) P	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	74 372 242,36	86 337 723,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 561 224,88	13 829 476,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 559 641,93	-13 863 285,66
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 133 130,09	10 965 884,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 184 171,95	-4 554 141,07
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 324,16	0,10
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-615 518,41	-612 002,15
Différences de change	19 186,85	90 402,20
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	14 297 735,44	-18 162 726,90
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 303 466,06	-9 994 269,38
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	9 994 269,38	-8 168 457,52
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	321 488,84	340 910,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	55 348 000,33	74 372 242,36

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 090 158,18	1,97
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 538,00	0,64
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 090 158,18	1,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	355 538,00	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	69 170,52	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	355 538,00	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	142 841,24
	Autres créances	13 862,70
TOTAL DES CRÉANCES		156 703,94
DETTES		
	Frais de gestion fixe	81 374,19
	Autres dettes	3 839,40
TOTAL DES DETTES		85 213,59
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		71 490,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LMdG SMID CAP (EUR) I		
Parts souscrites durant l'exercice	23 248,000	5 525 278,76
Parts rachetées durant l'exercice	-35 648,216	-8 910 143,22
Solde net des souscriptions/rachats	-12 400,216	-3 384 864,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	85 875,500	
Part LMdG SMID CAP (EUR) P		
Parts souscrites durant l'exercice	17 294,230	4 035 946,12
Parts rachetées durant l'exercice	-89 405,700	-20 649 498,71
Solde net des souscriptions/rachats	-72 111,470	-16 613 552,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	150 080,980	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LMdG SMID CAP (EUR) I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LMdG SMID CAP (EUR) P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts LMdG SMID CAP (EUR) I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	239 394,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	97,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	814,65
Parts LMdG SMID CAP (EUR) P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	782 970,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	157,57
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	1 325,98

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	366 654,16	314 267,83
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	366 654,16	314 267,83

	29/12/2023	30/12/2022
Parts LMdG SMID CAP (EUR) I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	239 454,02	225 283,33
Total	239 454,02	225 283,33

	29/12/2023	30/12/2022
Parts LMdG SMID CAP (EUR) P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	127 200,14	88 984,50
Total	127 200,14	88 984,50

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 271 468,41	5 805 419,34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-13 271 468,41	5 805 419,34

	29/12/2023	30/12/2022
Parts LMdG SMID CAP (EUR) I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 070 762,64	1 861 894,34
Total	-5 070 762,64	1 861 894,34

	29/12/2023	30/12/2022
Parts LMdG SMID CAP (EUR) P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 200 705,77	3 943 525,00
Total	-8 200 705,77	3 943 525,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	81 049 432,12	68 519 145,93	86 337 723,81	74 372 242,36	55 348 000,33
Parts LMdG SMID CAP (EUR) I en EUR					
Actif net	26 162 187,96	20 308 468,02	26 857 249,47	23 944 845,57	21 160 105,30
Nombre de titres	114 467,216	84 248,716	95 833,746	98 275,716	85 875,500
Valeur liquidative unitaire	228,55	241,05	280,24	243,64	246,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,71	40,90	28,24	18,94	-59,04
Capitalisation unitaire sur résultat	2,58	0,14	-1,99	2,29	2,78
Parts LMdG SMID CAP (EUR) P en EUR					
Actif net	54 887 244,16	48 210 677,91	59 480 474,34	50 427 396,79	34 187 895,03
Nombre de titres	252 286,970	211 683,440	226 157,110	222 192,450	150 080,980
Valeur liquidative unitaire	217,55	227,74	263,00	226,95	227,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,43	38,84	26,59	17,74	-54,64
Capitalisation unitaire sur résultat	0,97	-1,38	-3,58	0,40	0,84

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AURUBIS AG	EUR	5 684	422 093,84	0,76
BECHTLE AG	EUR	7 094	321 996,66	0,58
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	7 903	781 132,52	1,41
CTS EVENTIM AG	EUR	9 996	625 749,60	1,13
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	11 613	491 694,42	0,89
DUERR AG	EUR	26 067	557 312,46	1,01
EVOTEC OAI AG	EUR	38 382	816 768,96	1,47
GERRESHEIMER AG	EUR	6 145	579 780,75	1,04
HOCHTIEF	EUR	6 431	645 029,30	1,16
HUGO BOSS NOM.	EUR	9 504	641 139,84	1,16
K S NOM	EUR	10 345	148 036,95	0,26
LANXESS AG	EUR	26 187	742 925,19	1,34
RATIONAL AG	EUR	345	241 327,50	0,44
TALANX AG	EUR	4 028	260 410,20	0,48
THYSSENKRUPP AG	EUR	114 224	720 981,89	1,31
TOTAL ALLEMAGNE			7 996 380,08	14,44
AUTRICHE				
VOEST-ALPINE AG	EUR	26 767	764 465,52	1,38
TOTAL AUTRICHE			764 465,52	1,38
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	4 807	640 773,10	1,16
ENAGAS SA	EUR	25 000	381 625,00	0,69
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	65 305	1 009 288,78	1,82
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	99 545	652 019,75	1,18
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	74 000	744 440,00	1,35
VISCOFAN	EUR	2 126	113 953,60	0,20
TOTAL ESPAGNE			3 542 100,23	6,40
FINLANDE				
KONECRANES SHS	EUR	6 915	281 993,70	0,51
TOTAL FINLANDE			281 993,70	0,51
FRANCE				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	6 478	759 221,60	1,37
ALTEN	EUR	10 495	1 412 627,00	2,56
AMUNDI	EUR	25 460	1 568 336,00	2,84
BOLLORE SE	EUR	223 461	1 263 671,96	2,28
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	1 143	808 672,50	1,46
COVIVIO SA	EUR	26 152	1 273 079,36	2,30
DASSAULT AVIATION SA	EUR	7 787	1 395 430,40	2,52
DERICHEBOURG	EUR	77 217	392 262,36	0,71
ELIS	EUR	97 949	1 850 256,61	3,34
ESKER SA	EUR	4 120	657 552,00	1,19
EURAZEO	EUR	19 743	1 418 534,55	2,56
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	31 562	644 496,04	1,16
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	11 472	1 375 492,80	2,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ICADE EMGP	EUR	17 112	608 160,48	1,09
ID LOGISTICS GROUP	EUR	738	225 828,00	0,41
INTERPARFUMS	EUR	50	2 520,00	0,00
IPSEN	EUR	10 803	1 165 643,70	2,11
IPSOS	EUR	9 871	560 179,25	1,02
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	34 155	1 121 650,20	2,02
LNA Sante SA	EUR	8 243	165 684,30	0,30
NEXANS SA	EUR	14 781	1 171 394,25	2,12
PEUGEOT INVEST	EUR	2 893	293 350,20	0,53
REMY COINTREAU	EUR	6 380	733 700,00	1,32
SCOR SE	EUR	48 773	1 290 533,58	2,33
SEB	EUR	11 140	1 258 820,00	2,27
SOITEC SA	EUR	4 856	785 700,80	1,42
SOPRA STERIA	EUR	6 918	1 368 380,40	2,48
SPIE SA	EUR	60 356	1 708 074,80	3,09
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	51 686	1 093 675,76	1,97
TRIGANO SA	EUR	868	128 724,40	0,24
VALLOUREC	EUR	61 997	869 507,93	1,57
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	25 017	872 092,62	1,58
VIRBAC SA	EUR	1 879	675 500,50	1,22
VOLTALIA	EUR	29 436	306 723,12	0,55
WENDEL	EUR	14 365	1 158 537,25	2,09
TOTAL FRANCE			32 384 014,72	58,51
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	11 158	877 688,28	1,58
UNIPHAR PLC	EUR	251 544	679 168,80	1,23
TOTAL IRLANDE			1 556 857,08	2,81
ITALIE				
A2A Az./ EX AEM	EUR	137 152	254 965,57	0,46
AZIMUT HOLDING	EUR	7 175	169 617,00	0,31
DIASORIN SPA	EUR	6 589	614 358,36	1,11
HERA SPA	EUR	223 113	663 091,84	1,20
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	37 633	430 897,85	0,77
INTERPUMP GROUP	EUR	14 076	659 742,12	1,19
ITALGAS SPA	EUR	90 081	466 619,58	0,85
REPLY FRAZION	EUR	6 266	748 787,00	1,36
TOTAL ITALIE			4 008 079,32	7,25
LUXEMBOURG				
BEFESA SA	EUR	24 035	846 032,00	1,53
TOTAL LUXEMBOURG			846 032,00	1,53
PAYS-BAS				
AALBERTS INDUSTRIES	EUR	17 029	668 558,54	1,21
ARCADIS	EUR	15 361	750 231,24	1,36
JDE PEET'S BV	EUR	14 981	364 937,16	0,65
JUST EAT TAKEAWAY	EUR	48 275	665 326,05	1,20
SIGNIFY NV	EUR	23 513	712 914,16	1,29
TOTAL PAYS-BAS			3 161 967,15	5,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			54 541 889,80	98,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées			54 541 889,80	98,54
Créances			156 703,94	0,29
Dettes			-85 213,59	-0,16
Comptes financiers			734 620,18	1,33
Actif net			55 348 000,33	100,00

Parts LMdG SMID CAP (EUR) P	EUR	150 080,980	227,79
Parts LMdG SMID CAP (EUR) I	EUR	85 875,500	246,40